



INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07
 Fac-similé : 02 98 99 67 67
 Courriel : mairie.brennilis@orange.fr
 Horaires d'ouverture semaine :
 8 h – 12 h / 12h45 – 16h30, fermé
 mercredi après-midi

PERMANENCE DES ÉLUS

Les samedis de 10 à 12 heures
 Tél. 02 98 99 62 91

LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE

8h45 – 12 h 15, lundi au samedi
 Tél. 02 98 99 61 00

OFFICE DU TOURISME DU

YEUN ELEZ – Place des Monts
 d'Arrée 29190 Brasparts
 Tél./fax : 02 98 81 47 06

Ouvert du lundi au samedi
 9h00-12 h., 13h30-17h30

otyoun.elez@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE (SIRCOB)

de Locmaria-Berrien,
 Tél. 02 98 99 82 49.

Au Vieux Tronc, lundi au samedi,
 9h-12h, 13h30-18h.

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.

HALTE GARDERIE, AFEPH

AU HUELGOAT, 02 98 99 79 58

MARDI & JEUDI, 8H30-18 H,
 SEULEMENT DE ZÉRO à 3 ANS.

ASSISTANTE SOCIALE

Cécile Nédélec
 ANTENNE DE PLEYBEN
 0298266362

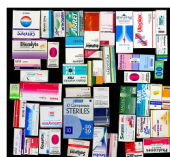
COMMERCE AU BOURG

HALLE DIS, M.Mme Baladine
 Tél. 02 98 99 68 45



COMMERCE

Changement provisoire
 d'horaires – exceptionnellement
 du 9 au 15 février l'épicerie sera
 ouverte de 9 heures à 13 heures et
 de 18 heures à 20 heures, fermé le
 jeudi 12 comme tous les jeudis.

Portage de
médicaments

Le Centre
 communal d'Action
 sociale de Brennilis

a décidé de mettre en place un
 système de portage de
 médicaments à domicile pour les
 habitants de la commune ayant
 du mal à se déplacer, notamment
 pour leurs renouvellements
 d'ordonnances. Une expérience
 de 3 mois sera mise en place à
 compter du 4 février 2009. Mme
 Mocaër, employée communale,
 sera chargée de cette mission.
 Les ordonnances sont à déposer
 à la mairie avant le mercredi matin
 huit heures sous enveloppe
 cachetée avec le nom du patient
 et le nom de la pharmacie de son
 choix (les pharmacies concernées
 sont celles d'Huelgoat). La
 distribution des médicaments
 aura lieu le mercredi matin (avant
 midi) chez les particuliers. Les
 personnes intéressées sont
 priées de le signaler à leur
 médecin traitant, aux infirmières,
 aux agents de l'ADMR ou
 directement en Mairie.



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Aléna, Christelle Vasseur,
 née le 29 novembre 2008, et à
 Maël, Marc, Jean-Claude Huart,
 né le 19 décembre 2008 !



URGENCES

Gendarmerie, faites le 17

Pompiers, le 18

ou le 112 (portables)

Médecin de garde : le 15

*(en dehors des heures de présence
 de votre médecin traitant)*



TRANSPORT

Le déplacement
 mensuel aura lieu le

jeudi 12 février 2009,

départ 9H30 pour Huelgoat retour
 vers midi. Tarif : 2 € par passager.

S'inscrire auprès de Sylvie Birhart
 02.98.99.67.10 / 02.98.99.69.69 ou
 d'Anita Daniel, 02.98.99.64.13

CONSEIL
MUNICIPAL

Le Conseil
 municipal s'est
 réuni le 4
 février sous la

présidence du Maire. A l'ordre du
 jour notamment la modernisation
 du fonctionnement administratif
 avec l'informatisation des
 échanges avec la Préfecture, la
 mise aux normes incendie au Parc
 d'entreprises, l'assainissement
 collectif et non collectif, les travaux
 sur la commune, la préparation du
 budget et, bien sûr, le Tro Menez
 Are.

Le Conseil a délibérément orienté
 ses travaux vers l'avenir, en
 accordant une partie importante de
 son temps au développement
 solidaire durable, que ce soit par le
 biais de la démarche Agenda 21
 communale, la finalisation en vue
 du PLU, la formation pour améliorer
 l'accueil périscolaire des enfants
 ou l'aide à la mise en conformité
 des installations d'assainissement.



Agenda 21: C'est parti !

Le 23 janvier, un groupe d'élus et de personnels municipaux a bénéficié des sages conseils de M. D. Piquet Pillorce, membre du Conseil d'administration de Bretagne Vivante, pour se familiariser avec le concept d'Agenda 21 pris dans le contexte d'une petite commune rurale comme Brennilis. L'examen détaillé du contenu du "Baromètre breton du développement durable et solidaire" développé par le Réseau Cohérence a permis de constater la pertinence de chacune des quatre composantes d'un Agenda 21 pour notre commune - économie, solidarité, environnement, citoyenneté. Les membres du petit groupe ainsi composé se sont donnés une quinzaine de jours pour réfléchir aux différents domaines dans lesquels il serait possible de poser des actes favorisant le développement solidaire et durable sur la commune et alentours. Une fois ces domaines et actions identifiés, l'étape suivante sera d'approcher des partenaires potentiels, associations, autres élus et personnels communaux, entreprises, artisans, commerçants, exploitants agricoles, CCAS, communauté de communes et simples citoyens pour voir avec eux ce qu'ils en pensent, et dans quelle mesure ils seraient prêts à s'engager pour faire progresser la construction de l'Agenda 21 de Brennilis.



ASSOCIATIONS :

QUELQUES DATES

La réunion le 27 janvier 2009 du Comité Vie Associative a permis de fixer un certain nombre de dates pour des activités organisées par les Associations de Brennilis.

<i>Février</i>	- samedi 21 après midi, Association Merlin, jeux d'intérieur à la salle polyvalente - samedi 28 Bal costumé de l'APE
<i>Mars</i>	- samedi 14, ouverture de la pêche à la truite - dimanche 15, Association Merlin, match Angleterre-France de Rugby (tournoi des six Nations) sur grand écran à la salle polyvalente - jeudi 19, Anciens combattants, commémoration de la Guerre d'Algérie - mercredi 25, Association Merlin, salle Polyvalente, fête des Pâtisseries - dimanche 29, Association des Chasseurs, Assemblée générale de fin de saison
<i>Avril</i>	- dimanche 12 avril repas chinois, association Hong Yang - dimanche 26, Association merlin, initiation country dance
<i>Mai</i>	- vendredi 1 ^{er} mai, pétanque communale - samedi 2 mai, Anciens combattants, sortie Pontrioux - vendredi 8 mai, Anciens combattants, commémoration et repas - jeudi 21 mai, Tro Menez Are
<i>Juin</i>	- samedi 13 juin, Association Merlin, jeux d'extérieur - dimanche 14 juin, kermesse de l'école - lundi 15 juin, ouverture du camping
<i>Juillet</i>	- samedi 4 juillet, Arrée d'urgence, Fest noz à Plouenez - dimanche 5 juillet, Kermesse des Aînés - samedi 25 et dimanche 26 juillet, Pardon de Brennilis
<i>Août</i>	- dimanche 2 août, Anciens combattants, cochon grillé
<i>Septembre</i>	- dimanche 6 septembre, Chasseurs, AG extraordinaire et repas - samedi 12 septembre, Association Merlin, soirée Contes
<i>Octobre</i>	- samedi 31 octobre, Halloween
<i>Novembre</i>	- mercredi 11 novembre, Anciens combattants, commémoration et repas
<i>Décembre</i>	- samedi 5 décembre, Parents d'élèves, repas raclette

Tous ces événements doivent être d'autant plus confirmés qu'ils sont plus lointains. D'autres s'ajouteront au fur et à mesure de l'élaboration de leurs programmes par les Associations.

Le calendrier mis à jour figure sur

<http://www.brennilis.com/Associations/calendrier2009.pdf>

BRETAGNE RURALE ET URBAINE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis le 1^{er} janvier 2009, par délibération de son Conseil municipal, Brennilis est membre, comme 91 autres collectivités territoriales bretonnes, de l'Association BRUDED. La page consacrée à notre commune sur le site de BRUDED se trouve à partir de l'adresse <http://www.bruded.org>. Autres adhérents alentours : Carhaix, Pleyber-Christ et St Rivoal.



EXPLOITATIONS FORESTIÈRES

De gauche à droite :
Jean Faillard, Olivier Magoaric,
Pierre-Louis Guenver (Groupement forestier Roz An Eol),
Claude Vessier (Expert forestier), Roger Tom (Exploitant indépendant)

Une réunion avec les représentants des exploitants forestiers implantés sur le territoire de la commune s'est tenue en Mairie le 30 janvier 2009, à l'initiative de la municipalité. A une époque où l'âge atteint par des plantations désormais plus que trentenaires laisse présager de nombreuses opérations de coupe d'envergure dans les années à venir, et alors que des travaux toujours en cours au dessus de Leïntan se sont traduits par l'arasement d'une grande longueur de talus, il était nécessaire de rappeler la réglementation et les obligations

des forestiers et des entrepreneurs qu'ils contractent, tout en examinant les possibilités d'une meilleure collaboration entre le secteur et la municipalité. La réunion s'est déroulée dans une atmosphère constructive, et les deux parties sont convenues que le dialogue devait se poursuivre, concernant notamment les déclarations préalables de travaux, la consolidation et la remise en état de la voirie communale et la réalisation d'aires de dépôt en des points stratégiques en nombre requis. Des engagements ont été pris de la part des représentants du Groupement Roz An Eol, responsable de la coupe de Leïntan, sur la remise en état des abords du chemin rural dégradé de manière compatible avec l'agrément du site et les besoins d'une exploitation soucieuse d'éviter au maximum de dégrader les chemins ruraux.



JEUNESSE: DÉMOCRATIE DIRECTE

Les jeunes de 8 à 12 ans et de 13 à 17 ans qui se sont réunis samedi 24 janvier à 11 heures à la salle polyvalente ont voté pour leurs représentants auprès de la communauté des communes. Patrice Lautrou qui a charge des jeunes de la communauté a en effet souhaité que les jeunes aient la possibilité d'être directement impliqués et associés à l'animation de leur territoire.

Les élus pour Brennilis sont : 8-12 ans Fanny Magoaric et Jimmy Benabida; 13-17 ans Mathieu Patao et Elisé Péronnet. Nous félicitons et remercions nos jeunes de s'impliquer ainsi dans la vie de la commune. La première réunion des délégués à la communauté des communes se tiendra le 7 février 2009 à 10h à Loqueffret.



PLAN LOCAL D'URBANISME

C'est en principe le 27 février 2009 que le Conseil municipal mettra la dernière main au projet de Plan Local d'Urbanisme – PLU - élaboré avec le concours technique du Cabinet Léopold. Les enjeux de ce PLU sont très importants, puisqu'il fixera non seulement les zones constructibles et les règles de base à respecter pour les constructions neuves et les travaux de rénovation, mais aussi les zones protégées par exemple autour du périmètre de captage, les espaces boisés à respecter, et l'emprise de la voirie urbaine, qu'il s'agisse de voies communales ou de chemins ruraux. Après son adoption provisoire par le Conseil, le PLU sera soumis à l'examen des services de l'état et des autres collectivités publiques concernées, puis fera l'objet d'une enquête publique avant de revêtir sa version définitive.

JEUX



L'Association Merlin vous attend pour une après-midi de jeux, le samedi 21 février de 14 à 18

heures à la salle Polyvalente. Jeux de société traditionnels ou nouveaux, il y en aura pour tous et tous les goûts – amenez vos plateaux ou venez simplement en amateur, vous trouverez une place à table et des partenaires de bonne humeur !



BAL COSTUMÉ

Le samedi 28 février à la Salle polyvalente, à partir de 21 heures, bal costumé

organisé par l'Association des Parents d'élèves. Entrée 5 €. Divers prix pour les plus beaux costumes.



SORTIE PONTRIEUX

Le 2 mai, excursion d'une journée autour du petit train de Pontrieux, organisée par les Anciens combattants. Participation aux frais

55 € par personne. Inscrivez-vous sans plus attendre au 02 98 99 62 77.



Du nouveau sur la Ligne

Les usagers de l'ancienne voie de

chemin de fer n'auront pas manqué de remarquer les deux jardinières qui sont désormais implantées. Le but de ces mobiliers urbains est évidemment de faire ralentir les véhicules, de manière à ce que la limitation de vitesse à 30 kilomètres heure soit respectée, et la sécurité des riverains, notamment des enfants, préservée. Cette mesure fait partie d'un ensemble adopté par la municipalité pour améliorer la sécurité au Bourg en matière de circulation - une réflexion globale continuant d'être menée avec l'aide de l'architecte urbaniste qui conseille la commune dans ce domaine.

RPI : Règlement intérieur



La version 2009 du Règlement intérieur du RPI Brennilis-Loqueffret peut être consultée à l'école ou sur le site de la Gazette, à l'adresse <http://www.brennilis.com/ecole/RI-RPI.pdf>



CLI: Session inaugurale

Comme prévu, la session inaugurale de la Commission locale d'information (CLI) auprès de la centrale des Monts d'Arrée s'est tenue le 12 janvier à Quimper, sous la présidence du président du Conseil général. Une cinquantaine de personnes, élus, syndicats, associations, personnalités qualifiées, représentants de l'autorité de sûreté nucléaire, de l'exploitant (EDF) ou des services du Conseil général ont assisté à la séance qui a permis un premier examen des projets de règlement intérieur, de programme de travail et de budget. La délégation de Brennilis (JV Gruat et Sylvie Birhart), bien préparée grâce à la séance du Comité consultatif Centrale nucléaire, a activement participé aux débats. La prochaine réunion de la CLI est prévue pour le 16 mars.



DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

La loi Handicap du 11 février 2005 crée des obligations à toutes les communes en matière d'accessibilité des espaces recevant le public pour les personnes à mobilité réduite. La Commune de Brennilis n'a pas encore conduit à cet égard de diagnostic des équipements et infrastructures dont elle dispose. Le Conseil municipal vient donc d'autoriser le maire à confier la conduite d'un tel diagnostic à une société spécialisée comme le bureau Veritas.



ABANDON MANIFESTE

Comme demandé par le Conseil lors de sa séance du 22 décembre, des procès verbaux d'abandon manifeste concernant trois parcelles au Bourg ont été dressés le 16 janvier, notifiés le 19, affichés et publiés sous forme d'annonces légales. Les propriétaires ont maintenant 6 mois pour saisir la municipalité de leurs propositions – y compris éventuellement la cession des parcelles concernées.



TRO MENEZ ARE

L'échéance approche et les préparatifs continuent d'aller bon train. Une nouvelle réunion entre les organisateurs et le groupe ad hoc du Conseil municipal a lieu le 6 février. Les itinéraires sont pratiquement bouclés, et les autorisations de traversée des propriétaires privés en cours de collection. Les travaux de rafraîchissement notamment des toilettes publiques du Bourg sont programmés, et la recherche de sponsors continue – avec déjà un grand merci à deux composantes d'EDF, le Site nucléaire des Monts d'Arrée et la SHEMA - Société Hydraulique d'Études et de Missions d'Assistance.

Volontaires, n'oubliez pas de vous inscrire par le biais de l'Association de votre choix – en cas de doute sur la procédure, n'hésitez pas à demander en mairie.